

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

TESTIS

Osons

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1908, tome 10, p. 276-281

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Osons

La revue intitulée « *Le Cénacle au XX^{me} siècle* » a publié dans un de ses derniers numéros un article qui a pour objet la Communion des *jeunes gens*. Nous signalons ces pages tout spécialement à l'attention du clergé paroissial, des pères et mères de famille, des hommes et femmes d'œuvres, qui ont à cœur l'avenir de la jeunesse. Quel moyen plus efficace, en effet, de nous assurer un élite de « Jeunes » que la Communion fréquente ? Quel plus puissant élément de vie pour nos œuvres que cette participation souvent réitérée au Banquet eucharistique ? N'est-ce pas du reste le levier dont le Pape veut que nous nous servions pour soulever nos courages abattus et nos forces affaiblies ? A peine avait-il annoncé au monde son désir de tout restaurer dans le Christ qu'il indiquait immédiatement le moyen propre à atteindre ce but : la Communion fréquente. Nous espérons que ces lignes qui sont l'exposé très simple d'un fait d'expérience d'un résultat acquis, seront, pour quelques-uns du moins, l'occasion de se demander s'il n'y aurait pas possibilité de faire quelque chose en faveur de la Communion fréquente dans nos groupes de « Jeunes »

Un fait

« Partons d'un fait : rien de plus persuasif.

Dans la paroisse de X... existe une Œuvre de jeunesse, recrutée parmi les apprentis et les tout petits employés. Son but est de les maintenir dans la pratique sérieuse de la vie chrétienne et de fournir leurs éléments les plus édifiants aux diverses œuvres auxquelles ils apportent leur concours.

Voici, au témoignage du prêtre qui la dirige, quelle

y est, à l'heure actuelle, la fréquentation des sacrements.

« Sur mes 140 jeunes gens, depuis les adolescents de quatorze ans qui viennent de quitter l'école jusqu'aux aînés qui arrivent à l'âge de se marier, voici où nous en sommes :

Communion mensuelle, 20.

Communion de quinzaine, 45.

Communion hebdomadaire, 50.

Communion de plusieurs fois la semaine, 10.

Communion quotidienne, 15.

Ce n'est pas encore merveilleux, ajoute modestement le zélé directeur, et je désire obtenir beaucoup plus ; si le bon Dieu m'en donne les forces et le loisir, je m'y emploierai de mon mieux. Les Récollections (*) ont lieu tous les deux mois, et les réunions de Congrégation chaque quinzaine. »

Point de départ

Voici à la suite de quelle circonstance quinze de ces jeunes gens ont adopté la communion quotidienne.

Pendant les jours de Pentecôte 1906, quarante-deux d'entre eux faisaient leur retraite annuelle. Le but de l'aumônier était de profiter de cette occasion pour promulguer le Décret de Pie X.

Le prédicateur leur tint à peu près ce discours : « Mes chers amis, je n'ignore pas les nécessités de votre travail quotidien. Il n'est guère possible à la plus part d'entre vous de communier en semaine ou tous les jours. Il importe pourtant que vous connaissiez la vraie doctrine de l'Eglise sur cette matière. Elle est pour vous comme pour tous les chrétiens. Cette connaissance aura tout au moins cet effet immédiat de vous rendre plus généreux pour ne pas omettre les

(*) Il s'agit d'un dimanche entier passé dans une maison de retraites, employé à la méditation et aux exercices de piété.

communions que vous pouvez faire. Et si des circonstances plus favorables se présentent, vous vous efforcerez de répondre plus parfaitement au vœu de l'Eglise. »

Sous le bénéfice de cette réserve, furent exposés, sans ambages ni atténuations, les arguments du Décret pour la communion quotidienne, le plus cher désir de Notre-Seigneur et de l'Eglise, le besoin de conserver l'état de grâce, les conditions auxquelles tout fidèle doit y être admis, etc..

On a vu, par la réponse de ces jeunes gens, combien Notre Seigneur bénit une telle prédication et quel profit il y a toujours à faire appel à la générosité de ses auditeurs, au lieu de se contenter du moins possible.

Mgr Gay n'avait-il pas raison d'écrire : *Beaucoup d'âmes se perdent par notre timidité*. Une prudence trop humaine nous empêche parfois de prêcher la vie surnaturelle telle que Notre-Seigneur l'a instituée. Nous oublions que nous avons mission d'enseigner la vérité intégrale, et que les âmes ont grâce pour l'entendre. Tout en se réjouissant d'obtenir un nombre de communions, encore petit, mais qui constitue un progrès sur les habitudes antérieures, tout en condescendant aux faiblesses des personnes et en tenant compte des difficultés réelles, il est toujours opportun de proposer l'idéal désiré par l'Eglise : c'est la première condition, pour qu'on s'en rapproche dans la pratique.

Exemple

La générosité d'un de ces jeunes gens mérite d'être citée en exemple.

René B... n'a que quinze ans ; il est ouvrier imprimeur. Il vint trouver le prédicateur.

— Mon Père, c'est décidé, je veux communier tous les jours.

— Mon enfant, est-ce bien possible pour vous ? Ne vous engagez-vous pas à une chose que vous ne pourrez tenir ?

Le Père apprit que le jeune ouvrier habitait à un quart de lieue de l'église la plus proche ; sa communion lui prendrait donc près d'une heure chaque matin, le forcerait à se lever très tôt, afin de revenir déjeuner avant d'aller à son travail. De plus, ses parents n'étaient rien moins que religieux. Devant tant de difficultés réunies, le Père crut devoir dire :

— Mon enfant, vous êtes jeune, vous avez besoin de repos. La communion quotidienne sera trop difficile pour vous.

— Mon Père, je veux la faire. Je saurai bien m'arranger pour y être fidèle.

— Essayez, je vous félicite de vos belles dispositions. Mais souvenez-vous que, dans les conditions où vous êtes, Notre-Seigneur ne sera pas contristé si vous communiez moins souvent.

Un mois se passa. René pouvait écrire, et nous le citons sans rien modifier à la naïveté du style :

« J'ai bien réussi, et tous les matins je vais communier. Il m'a quelquefois coûté quelques petits sacrifices, par exemple quand la messe commençait trop tard, j'étais obligé de ne pas retourner manger chez nous...

« Je m'en trouve très bien. Depuis la retraite, je n'ai commis aucun péché grave, et maintenant j'en ai déjà une telle habitude qu'il me semble que si je ne communiais pas tous les jours je n'aurais pas la force pour résister... »

Le temps vint où il fut empêché de satisfaire sa dévotion, et René écrit : « Les jours où je ne pus pas communier réellement, la communion spirituelle se fait pour moi pour ainsi dire sans que je le veuille... si ce n'était que la prière, l'espérance et le désir vous maintiennent...»

Et ce n'est là qu'une faible part des merveilles de la grâce dans cette âme généreuse ! René ne rêve plus qu'apostolat ; il se fait catéchiste volontaire, engage ses compagnons à fréquenter la Table Sainte, etc.

Conclusion (*)

« Ceux qui fréquentent les œuvres de jeunesse sont à l'âge des passions ; ils vivent, la plus part du temps, au milieu des scandales. Nous pouvons donc affirmer qu'ils sont de ceux qui ont le *plus grand besoin de la communion quotidienne*. Bien plus, le Décret les concerne très spécialement quand il dit que le résultat visé surtout par Notre-Seigneur et l'Eglise, relativement à la communion quotidienne, est le suivant : « puiser la force » pour vaincre les passions, se purifier des « fautes légères », se préserver des « péchés mortels ». Le besoin de la communion atteint donc ici son maximum.

« D'autre part, les œuvres sont le terrain propice par excellence pour appliquer le Décret à la jeunesse ouvrière.

« Mais, dira-t-on, comment les membres des œuvres pourraient-ils communier tous les jours ? Leurs devoirs d'état s'y opposent ; un tel vœu est chimérique !

« Cette objection ne nous arrête pas. Il n'y a pas lieu de nier un principe, pour cette raison que, dans certains cas, son application rencontre des obstacles ; on ne refuse pas de reconnaître le droit à une faveur, pour le motif que, souvent, le bénéficiaire se trouve empêché d'en jouir. »

(*) Nous empruntons textuellement cette conclusion à un remarquable article de M. l'abbé H. Hello ; « La communion fréquente et quotidienne; application du Décret de Pie X aux œuvres ouvrières. » Cet article a paru dans, *l'Union*, déc. 1906, Paris.

L'auteur convient, et nous convenons sans peine avec lui, que, en pratique, les membres des patronages et des cercles ne pourraient pas tous, même s'ils le voulaient, communier en semaine et surtout chaque jour.

Ce ne doit pas être une raison de faire silence sur la communion aussi fréquente, mais bien de provoquer un revirement dans les idées, de déraciner les préjugés qui en éloignent beaucoup de la Table sainte et de préparer ainsi efficacement le moment où les âmes s'y porteront avec plus d'empressement.

Nous n'avons pas dit le dévouement persévérant au prix duquel, dans l'œuvre de X..., l'aumônier a obtenu les résultats que nous admirons. Au moins de tels faits prouvent-ils qu'aucun milieu, aucune condition, ne doivent être trop vite déclarés rebelles à l'action de la grâce.

« *Ama et fac quod vis* », « Aime et tu seras capable de tout », disait saint Augustin ; que ce soit là notre devise à tous !

TESTIS